

# LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. Mars 13 1924

J. G. BOUCHER, rédacteur

## Les Petits, oui... Mais les Gros?..

Il se fait quelque travail dans le comté, depuis quelques semaines, pour faire observer la loi de prohibition. Nos inspecteurs semblent être très actifs, et nous espérons voir bientôt quelques résultats, si tant est qu'il n'y a pas plus d'apparat que de sincérité dans cette campagne.

Que nos inspecteurs soient sincères, nous voulons le croire, malgré toutes les rumeurs qui courent les rues, mais nous pourrions leur donner un petit conseil dont il leur serait facile de faire leur profit. Qu'on ne fasse pas croire au public que c'est de la tyrannie que l'on veut faire. Qu'on ne prenne pas comme ligne de conduite de molester les petits et de laisser passer les gros. Qu'on s'efforce de traiter tout le monde sur le même pied. Si les vendeurs licenciés du gouvernement ont le droit de casser la loi tous les jours sous l'oeil paternel des autorités, pourquoi faire la guerre à ceux qui font moins de mal et ne sont pas plus coupables devant la loi.

Le public a l'oeil ouvert, bien plus qu'on ne le pense ordinairement, et votre réputation est au jeu, messieurs les inspecteurs. Si les gros passent indemnes, on dira qu'ils vous achètent, et que vous ne persécutez les petits que pour faire croire que vous faites quelque chose. Si vous laissez faire les vendeurs du gouvernement, on dira que le gouvernement vous empêche d'agir, et que vous tenez trop à votre place pour mettre votre conscience au-dessus du gain. Votre honnêteté sera mise en doute, de même que la sincérité du gouvernement.

Il y a déjà tant de rumeurs qui courent les rues, n'esseyez pas de les accréditer davantage.

Nous connaissons quelque part dans la province, une petite ville que nous ne nommerons pas. Dans cette petite ville il y a trois inspecteurs, et cependant la bière et l'alcool coulent à flot. Les rumeurs les plus étranges circulent. Certain citoyen se vante d'avoir été l'intermédiaire entre un contrebandier de l'alcool et un inspecteur, le plus dévoué des trois en apparence, pour faire accepter à celui-ci, la jolie petite somme de quatre cents piastres, un autre, un casseur de loi, lui aussi, prétend qu'il a enfin réussi à acheter les trois inspecteurs. "J'ai eu, dit-il, de la difficulté avec le troisième, mais enfin, je les ai tous les trois". Plusieurs autres encore se vantent de leurs succès auprès des inspecteurs de cette petite ville. C'est un scandale qui menace de jour en jour de devenir public, et qui sait ce qui attend ces inspecteurs téméraires. Peut-être leur arrivera-t-il, et plus vite qu'ils ne le pensent, ce qui est arrivé dernièrement au shérif d'une petite ville des Etats Unis. Celui-là aussi croyait avoir bien arrangé son affaire et avait été bien sévère pour les petits. Il y a une fin à tout.

Nous ne croyons pas que nos inspecteurs en soient rendus à ce point. Cependant, l'inertie qu'ils ont montrée pendant de longs mois a fait murmurer bien des gens, et s'ils n'ont garde de courir après les petits pendant que les gros se pavannent, pendant que les vendeurs licenciés se moquent de la loi, qui sait ce qui pourrait arriver. A bon entendeur salut!!!

## DE LA LECTURE

L'on fait actuellement une campagne en faveur d'un meilleur enseignement du français dans nos écoles. L'idée est grande et noble. Partir du Madawaska, comté à presque totalité française, ce mouvement est pour le moins, ici autant que dans les autres parties de la province, une nécessité.

Nos enfants doivent apprendre leur langue, si nous voulons qu'ils la conservent indemne de barbarismes et surtout d'anglicismes.

L'enfant apprend à parler à la maison. Il parlera le langage que les membres de la famille parlent. Si les parents parlent le français, l'enfant apprendra à parler en français. Si ceux-ci parlent un bon français, l'enfant apprendra à bien parler cette langue. Il est donc du devoir des parents de bien connaître leur langue pour la bien enseigner à l'enfant qui commence à balbutier ses premiers mots.

Il existe chez notre population française de la province une lacune; c'est que notre population ne lit pas assez de français. C'est une des causes de l'anglicisation de tant de nos compatriotes. Nous pouvons dire avec assurance qu'il n'y a pas un dixième de nos français qui s'adonnent à la lecture, qui lisent des livres français. Comment alors nos jeunes gens, quelque bon que fut l'enseignement à l'école, peuvent-ils sinon améliorer du moins conserver la pureté de leur langue?

Ce n'est pas la lecture des "magazines" des "novels" et des "funny papers" qui nous fera connaître les beautés de notre langue et qui nous la fera aimer. L'enfant qui grandit avec l'exemple d'un père et d'une mère qui ne lisent que des volumes anglais, prendra lui-même cette habitude. Il ne saura jamais que nous avons des milliers de livres français qui feraient les délices de ses loisirs, et dont la teneur au point de vue intellectuel et moral, n'est pas comparable aux sottises qu'un esprit en recherche de popularité a pu décrire dans les "magazines" ou "novels" de toutes sortes.

Il nous fait plaisir d'apprendre qu'à Edmundston, le travail

## OUVERTURE DE LA SESSION PROVINCIALE

QUATRIEME SESSION DE LA HUITIEME ASSEMBLEE LEGISLATIVE. — SITUATION ENCOURAGEANTE POUR 1924 — J.-A. DOUCET, DEPUTE DE GLOUCESTER SECONDE L'ADRESSE.

Fredericton, 6 mars. — A 3 heures cet après-midi Son Honneur le Lieutenant Gouverneur se rendit au Parlement et prit séance sur le trône. Les membres étaient réunis. Son Honneur fit l'ouverture de la quatrième session de la huitième Assemblée Législative.

L'hon. M. Véniot proposa que l'on accorde congé à l'hon. M. Michaud et à M. King jusqu'au 20 mars par cause de santé, et à M. McKenna jusqu'au 15 mars pour raison d'affaires personnelles importantes.

L'hon. M. Byrne soumit un projet de loi prévoyant au paiement d'une allocation de retraite au Dr George Inch.

L'adresse en réponse au Discours du trône fut proposée par M. Bently du comté de St-Jean et secondée par M. J.A. Doucet, de Gloucester comme suit:

"Nous, sujets loyaux de Sa Majesté, faisant partie de l'Assemblée Législative de la province du Nouveau-Brunswick maintenant en session, désirons exprimer à Votre Honneur nos humbles remerciements pour le discours que vous nous avez fait et nous affirmons à votre Honneur que toutes ces questions qui nous seront soulevées pendant la session recevront votre sérieuse attention et toute votre considération.

M. Bently exprima ses remerciements pour l'honneur qu'on lui conférerait en lui assignant la tâche de proposer l'adresse et se déclara enchanté de se voir associé en cette tâche au député acadien de Gloucester. Il espère que les deux grandes races du Canada contribueront à cimenter entre l'Angleterre et la France une amitié dans l'intérêt de la paix universelle.

M. Bently fit remarquer que le commerce durant l'année 1923 avait augmenté, le commerce avec le dehors ayant été de \$1,900,000,000 en 1923 contre \$445,000,000 en 1904. Il réitéra successivement l'amélioration accomplie sur les chemins, aux pouvoirs hydrauliques, à l'immigration et à l'Accompagnement des Ouvriers.

### M. DOUCET

Le député de Gloucester débuta en remerciant le Premier Ministre de l'honneur qui lui était conféré en secondant l'adresse et attribua au prestige du Premier Ministre son élection par acclamation l'an dernier. M. Doucet eut aussi un mot de félicitation à l'adresse de l'élément anglais de la province pour avoir reconnu les mérites de l'hon. M. Véniot.

Le député de Gloucester rappela en termes très heureux le passage de leurs Excellences Lord et Lady Byng dans la province et tomba ensuite dans la discussion des divers sujets mentionnés dans le discours du trône.

M. Doucet traita assez longuement la question de l'industrie agricole et après avoir rappelé que l'industrie laitière contribuait considérablement à enrichir la Province de Québec, il fit un appel au gouvernement pour qu'il encourage davantage l'expansion de cette industrie dans le comté de Gloucester.

Nous regrettons de n'avoir en main la traduction du discours de

M. Doucet mais nous espérons pouvoir le reproduire en entier dans un prochain numéro de notre journal.

M. Richards, chef de l'Opposition à la Législature proposa l'ajournement du débat.

L'hon. M. Hetherington soumit un rapport annuel de l'Université du N.B. ainsi que les comptes et le calendrier de cette institution.

L'hon. M. Véniot proposa que lui-même, l'hon. M. Robinson, Foster, Richard et Favcett constituassent un comité pour nommer les comités permanents et généraux.

L'hon. M. Véniot soumit un contrat avec R.P. Allen pour rapporter et publier les débats de la Chambre, lequel fut accepté.

Séance du 7 mars

La Législature se réunit à 3 hrs L'hon. M. Véniot soumit le rapport du comité nommé pour faire le choix des comités permanents.

L'hon. M. Robinson soumit le rapport et les résolutions adoptées par la Conférence Forestière impériale à leur assemblée au Canada l'an dernier.

L'hon. M. Hetherington présenta le rapport annuel de l'Hôpital Provincial pour l'année 1923.

L'hon. M. Mersereau présenta le rapport annuel du Département de l'Agriculture.

L'hon. M. Véniot annonça que le comité des contingences se réunirait mercredi matin.

Ajournement à 3.30 jusqu'à mardi le 11 mars à 3 heures p.m.

### DISCOURS DU TRONE

Depuis la dernière session, la Province eut l'honneur de recevoir la visite de Son Excellence Lord Byng, de Vimy, Gouverneur Général du Canada, accompagné de Lady Byng, de Vimy, qui furent reçus très cordialement par notre population. Cette magnifique réception accordée à Son Excellence n'est pas due uniquement au fait qu'il représentait Sa Majesté, mais aussi à cause des services signalés qu'il a rendus à l'Empire pendant la grande guerre, alors qu'il dirigea si habilement les troupes canadiennes et se rendit cher au peuple Canadien avant même qu'il fut appelé au poste élevé de Gouverneur Général de notre Dominion.

La température de l'été dernier fut pas favorable à l'agriculture. Par suite d'une sécheresse prolongée, la récolte n'atteignit pas la production ordinaire, mais malgré cela, les produits furent vendus à un prix raisonnable et les conditions du marché ont montré une amélioration sensible sur celles des années précédentes, et en général, ceux qui s'adonnent à l'agriculture sont encouragés et espèrent dans l'avenir.

Après la dernière session, mon gouvernement s'est efforcé d'encourager l'agriculture en travaillant au développement de l'industrie laitière et je suis heureux de vous informer que les beurrieres de Moncton et de St-Hilaire ont eu une année de progrès. Mon gouvernement a aussi fait des efforts

## LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège social: MONTREAL

Capital autorisé \$5.000.000.00  
Capital payé \$3.000.000.00  
Fonds de Réserve et Profits Accumulés \$1.525.000.00

122 Succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

1.- Vous pouvez déposer vos argent toujours remboursables à demande et recevoir 3 p.c., d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 31 mai et le 30 novembre de chaque année.

2.- En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces Messieurs examinent les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3.- Pour la commodité de tous, les dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.00) sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Succursale à Edmundston:

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage.

F.-H. BOURGOIN, gérant local.

## On votera 20 millions de moins pour les Chemins de Fer

Montreal 11. — Sir Henry Thorton, président du Chemin de fer national du Canada, a annoncé hier que le réseau d'Etat demanderait au parlement de lui voter 20 millions de moins que cette année.

Sir Henry était l'hôte d'honneur du Canadian Club à son déjeuner à l'hôtel Windsor. Parlant devant environ 1,000 personnes il dit en substance:

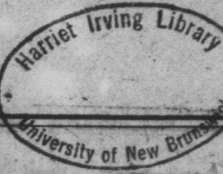
L'on m'informe que le gouvernement a l'intention de balancer son budget cette année. Qu'a fait le Chemin de fer du Canada pour mener ce résultat satisfaisant. En 1923, les recettes nettes du réseau furent de \$20,200,000, alors qu'elles furent d'un peu plus de \$3,000,000 en 1922, et ces chiffres se reflètent dans le budget du Chemin de fer national du Canada. Je suis donc en mesure de vous dire que le Chemin de fer national du Canada demandera au gouvernement cette année 20 millions de moins que l'an dernier.

Vous voyez que s'il y a encore beaucoup à faire l'Éléphant Blanc perd cependant un peu de sa couleur pâle et devient d'un gris pâle d'un gris de 20 millions de dollars.

Sir Henry parla plus d'une demi-heure devant l'un des plus grands auditoires jamais vus à un déjeuner du Club et il traita de plusieurs problèmes affectant directement les Chemins de fer Canadiens. Il répéta sa conviction que quelque soient les problèmes qui confrontent le Canada, tous sont solubles si on les approche de la bonne manière et après mûres réflexions. Il demanda d'appliquer un esprit ouvert à ces problèmes sans parti-pris et sans préjugés, et fit remarquer qu'il vaut mieux avoir confiance dans les ressources nationales que de se couvrir la tête de cendres et d'aller se lamenter au coin de la rue sur ce qui nous manque.

Encore une fois Sir Henry recommanda l'immigration comme solution de plusieurs de nos problèmes nationaux. Il la considère comme la base de la future prospérité du Canada et sembla dire que ce problème n'était pas aussi difficile qu'il semblait à première vue.

(Suite à la page 2)



Production, N. B.

J. G. B.